

propreté dans les parcs**action « parcs propres » : ensemble pour moins de déchets**

Les usagers du Bourget ont pu découvrir depuis quelques jours des gabarits disposés au bord du lac. Il ne s'agit pas d'une nouvelle construction mais d'un symbole du volume des déchets récoltés à l'intérieur et hors des poubelles dans le parc du Bourget en 2016. Un concours propose à la population d'en estimer le volume exact et de s'inscrire à une journée participative de sensibilisation au maintien de la propreté dans les parcs prévue samedi 24 juin.

Les espaces verts lausannois ouverts au public voient se regrouper tout au long de l'année de nombreux usagers occupant ces lieux privilégiés. S'il est essentiel que la Ville offre aux habitants des zones de délasserment et de rencontre ainsi que des ressources naturelles pour un développement harmonieux de la faune et la flore, l'usage accru de ces espaces nécessite la mise en place de nouvelles réponses pour garantir la réussite de ces enjeux.

Afin de rendre les usagers attentifs à cette question, et spécialement les jeunes qui viennent fêter joyeusement la fin de l'année scolaire au Bourget, la Ville organise samedi 24 juin, de 14h30 à 17h30, une action de sensibilisation de grande envergure au Parc Bourget, en collaboration avec l'établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) et l'action « cheval urbain » et sa déchèterie mobile. Les participants seront encadrés par les responsables des différentes entités de la Ville et équipés de matériel de ramassage des déchets. Par ailleurs, les services de la Ville procéderont à la démonstration d'une nouvelle machine permettant le nettoyage des plages en profondeur. La journée sera clôturée par un apéritif précédé d'une partie officielle en présence de Natacha Litzistorf, municipale en charge du Logement, de l'environnement et de l'architecture, Florence Germond, municipale en charge des Finances et de la mobilité, et Pierre-Antoine Hildbrand, municipal en charge de la Sécurité et de l'économie.

Pour attirer l'attention sur cet événement, la Ville a installé en début de semaine des gabarits au parc du Bourget, symbolisant le volume des déchets récoltés à l'intérieur et hors des poubelles en 2016. Les passants sont invités à se rendre sur le site www.lausanne.ch/concours-bourget pour participer à un concours d'estimation de ce volume et s'inscrire à l'action de ramassage des déchets.

Pour rappel, le préavis «Qualité de vie dans les parcs lausannois», accepté par le Conseil communal au printemps 2015, a permis un entretien accru des espaces verts de la ville grâce à une mécanisation du nettoyage et à l'application de règles d'usage, visant notamment l'interdiction de l'utilisation de grills jetables sur les pelouses et le mobilier urbain ou encore l'abandon de déchets. Des panneaux dictant l'observation des règles d'usages ont été placés dans les principaux parcs de la ville, renforçant ainsi les moyens d'information relatifs à ces dispositions réglementaires.

L'action « parcs propres » vise le rappel des bons gestes en matière de *littering*, soit l'usage des poubelles, le regroupement des déchets dans les zones de tri, ou encore l'abandon des grills jetables au profit des grills collectifs. Elle tend également à encourager les usagers à réduire le volume de déchets récoltés annuellement dans les parcs et à respecter le travail des jardiniers dans les espaces publics. L'action « parcs propres » est une démarche participative proposée par le service des parcs et domaines, en collaboration avec le service de la propreté urbaine, le service des routes et de la mobilité et la police municipale de Lausanne.

La Direction du logement, de l'environnement
et de l'architecture

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture,
021 315 52 00**

Concours et inscriptions sur www.lausanne.ch/concours-bourget

Lausanne, le 16 juin 2017

Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
communication@lausanne.ch